



Master Génie industriel

COMPOSITION DU JURY D'EXAMEN DU MASTER - Année Universitaire 2024-2025

Les jurys de parcours et diplômant sont fixés par arrêté, signés par les quatre établissements : École des Mines de St-Étienne, Université Clermont Auvergne, Université Jean-Monnet, École Centrale de Lyon.

Vu: Code de l'éducation -Livre VII -Cha p. li -Art. L712-2

Vu : l'article L613-1 modifié du Code de l'Éducation

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au Diplôme National de Master,

Vu : Arrêtés d'accréditation des établissements

Sur proposition du coordinateur de la mention,

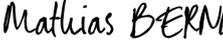
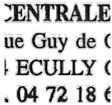
ARRÊTÉ

Jury diplômant année 2024-2025

Le jury annuel pour l'attribution du diplôme de Master Génie Industriel est composé comme il suit, pour l'année universitaire 2024-2025 :

NOM-Prénom	Grade	Etablissement
Président :		
BOUCHER Xavier	PU	École des Mines de St-Étienne
Membres :		
BAYARD Stéphanie	PRAG	École Centrale de Lyon
DEVISE Olivier	MCF	Université Clermont Auvergne
NAIT SIDI MOH Ahmed	PU	Université Jean Monnet

SAINT-ÉTIENNE, le 21 octobre 2024

<p>Le Directeur de l'École des Mines de Saint-Étienne</p>   <p>Jacques FAYOLLE</p>	<p>Le Président de l'Université Clermont Auvergne</p>   <p>Mathias BERNARD</p>
<p>Le Directeur de l'École Centrale de Lyon</p>   <p>Pascal RAY</p>	<p>Le Président de L'Université Jean-Monnet</p>   <p>Florent PIGEON</p>